

Casablanca, le 18 Mars 2026



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société Auto Hall s'est tenue le 17 mars 2026, sous la présidence de M. Karim Ghellab, Président du Conseil d'administration.

L'Assemblée générale extraordinaire a approuvé l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises, telles qu'elles ont été publiées dans le journal d'annonces légales Les Inspirations ECO du 13 février 2026 relatives à la prorogation de la durée de la société de 99 ans, arrivant à échéance au 25 mars 2026, jusqu'au 25 mars 2125.

L'Assemblée générale a également approuvé la mise en harmonie des statuts avec la Loi 19-20.

Les résolutions de l'assemblée ainsi que le résultat de vote sont publiés sur le site web de la société www.autohall.ma.

À propos de Auto Hall

Auto Hall est un groupe automobile marocain jouant un rôle essentiel dans la distribution de matériels roulants de diverses marques au Maroc depuis 1907. Fort de son expérience et de son expertise, le Groupe propose un portefeuille de plus de 15 marques de renom dans les domaines du matériel roulant, des mines, des travaux publics, de l'agriculture et des lubrifiants. Pour garantir un service de qualité et une proximité avec ses clients, le Groupe Auto Hall dispose d'un réseau étendu de plus de 50 succursales à travers le Royaume, qui lui assure une présence élargie pour répondre efficacement aux besoins des clients et pour offrir un service après-vente de qualité.

Auto Hall s.a

Km 12, Autoroute Casa-Rabat,
Sortie Al Qods- Casablanca Maroc
Téléphone: 0522 76 14 00/01/02
Fax: 0522 76 14 14/15
E-mail: autohall@autohall.ma